

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

31 mars 2016

Plainte en diffamation contre la Voix du Nord

Monsieur Briois,

A l'heure où des centaines de milliers de citoyens, d'étudiants, de travailleurs en grève, sont en train de défiler contre une loi Travail qui facilite les licenciements et organise la précarité, qui casse le Code du Travail et ferait revenir notre droit social plusieurs années en arrière, les débats que nous avons dans l'enceinte de ce Conseil Municipal paraissent surréalistes.

Voilà qu'une fois de plus, vous mettez à l'ordre du jour un vote sur une plainte de la mairie payée avec l'argent du contribuable. Après Eugène Binaisse et Stéphane Filipovitch, nous avons droit aujourd'hui à une plainte contre la Voix du Nord pour avoir interviewé la CGT des Territoriaux qui diffusait un tract dénonçant la présence de caméras de surveillance en mairie. C'est la quatrième dimension !

Puisque vous avez joint au book du conseil municipal une copie de l'article en question, parlons-en !

Je ne vois aucune diffamation dans l'article de la Voix du Nord. Les seuls responsables des inexactitudes qu'il peut y avoir dans l'article, c'est vous ! Parce que votre municipalité, en guerre avec le quotidien nordiste, a refusé de répondre aux questions des journalistes qui s'interrogeaient sur l'installation sans consultation du comité technique et sans consultation de la préfecture d'un système de caméras.

On sait que depuis, la préfecture du Pas-de-Calais a donné son autorisation et que le Comité technique où siègent les représentants syndicaux a été informé, mais les faits sont là : les caméras de vidéosurveillance avaient déjà été installées avant l'accord de la préfecture et l'information du Comité Technique.

Les informations de *la Voix du Nord* étaient tout à fait exactes. On comprend qu'elles aient choqué les agents municipaux. Quel mépris pour eux, d'informer leurs représentants syndicaux élus plusieurs semaines après avoir acheté et installé les caméras... Que les caméras n'aient pas été branchées ne change rien au fait que vous avez mis les représentants du personnel devant le fait accompli.

Vous avez donc décidé de porter plainte avec l'argent du contribuable contre la Voix du Nord. Vous reprochez au quotidien d'avoir interviewé un syndicaliste évoquant, d'après des témoignages, des caméras munies de zooms et de micros, ce que vous démentez.

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal

31 mars 2016

Plainte en diffamation contre la Voix du Nord

Que ne l'avez-vous dit aux journalistes qui ont cherché désespérément à vous joindre et à qui vous avez refusé de répondre ?

Cette nouvelle plainte est ubuesque. C'est un pur scandale. Le groupe d'opposition votera évidemment contre cette nouvelle plainte payée par le contribuable héninois qui sera ravi d'apprendre qu'il paie des impôts locaux pour financer des procès contre les journalistes locaux qui ne font que leur travail.

David NOËL